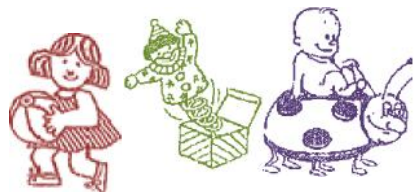


# Le Relais Assistants Maternels de la Valdaine vous accueille:

## ASSISTANTS MATERNELS

Pour vous accompagner dans l'exercice de votre profession :

- Vous renseigner sur vos droits, vos devoirs, les réglementations et les démarches administratives.
- Echanger sur vos pratiques professionnelles.
- Répertorier vos attentes et vos besoins.
- Vous accueillir avec les enfants pour des temps d'activités collectifs.



## ENFANTS ACCOMPAGNES DE LEUR ASSISTANT MATERNEL

Pour participer aux temps collectifs pour :

- Jouer,
- Rencontrer d'autres enfants,
- Faire des activités variées.

### Rythmes des temps collectifs.

De 9h à 11h15 hors vacances scolaires :

- Lundi des semaines paires à la salle des fêtes de Velanne.
- Mardi des semaines paires au Foyer Municipal de Saint Bueil et les semaines impaires à l'orangerie de Massieu
- Vendredi des semaines paires à l'espace petite enfance de Chirens et des semaines paires à la résidence Plampalais de Saint-Geoire-en-Valdaine.

Contactez le RAM pour avoir le calendrier des temps collectifs.



## PARENTS

Pour vous aider dans votre rôle d'employeur :

- Vous mettre en contact avec des assistants maternels agréés par Le Département de l'Isère.
- Vous renseigner sur vos droits, devoirs et avantages financiers.
- Vous faciliter vos démarches administratives (contrat de travail, déclaration, PAJE, CAF, bulletins de salaires...).

Le Relais propose à votre enfant (accompagné par son assistant maternel) des temps d'activités collectifs qui participeront à son éveil et lui permettront de rencontrer d'autres enfants.



## LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

C'est un lieu d'informations, d'échanges et de professionnalisation. Il s'adresse aux assistants maternels, aux employés de maisons, ainsi qu'aux parents et enfants de 0 à 6 ans du territoire de la Valdaine. Il concerne les communes de Velanne, Charancieu, Chirens, Massieu, Merlas, Saint-Bueil, Saint Geoire-en-Valdaine, Saint Sulpice-des-Rivoires, Voissant.

*Vous êtes tous les bienvenus pour  
participer à la vie du relais !*

Porté par la commune de Velanne, le Relais d'Assistants Maternels de la Valdaine bénéficie de l'agrément CAF et du soutien technique de la Communauté d'Agglomération du Pays Vaironnais. Il est financé par les 9 communes de la Valdaine ainsi que par la CAF de l'Isère et Le Département de l'Isère.



L'animatrice, Isabelle GRUMEL, est joignable aux horaires suivants :

### PERMANENCES :

Les lundis, mardis de 13h à 15h30 en mairie de Velanne.

Mercredis de 8h à 12h à Chirens (espace enfance derrière l'église)

Vendredis de 13h à 16h30 au Centre de Loisirs de St Geoire-en-Valdaine.

Un samedi par mois de 8h à 12h sur rendez-vous à Chirens

Tel : 04 76 07 48 17  
06 98 02 51 81



# RELAIS ASSISTANTS MATERNELS de la VALDAINE

Animé par Isabelle GRUMEL

Le Bourg  
38620 VELANNE

Tel : 04 76 07 48 17  
06 98 02 51 81

Mail: [ramdelavaldaine@hotmail.fr](mailto:ramdelavaldaine@hotmail.fr)



santé  
famille  
retraite  
services

